

**Dans ce numéro :**

Les deux défis des associations sportives : bénévolat et emploi	2
Femmes dirigeantes, parité ou proportionnalité	2
Sanctions automatiques, sérieux coup d'arrêt	3
CNDS 2014, les grandes orientations nationales	3
L'économie du sport en France	3
Comment porter une candidature au J.O	3
Il en reste encore 42 % à convaincre	4
Seniors, bougez !	4
2022 : candidatures pour les Jeux Olympiques d'Hiver	4
La Nuit du Sport Val-de-Marnaise	5
Réunion Sport Santé	6
Le karaté en prison : une vision du sport au service de la cohésion sociale et du bien-être	7
L'équitation dans la rue	7
AMA : nouveau président, nouveau code mondial	8
Le passeport biologique en France en 2014	8
Vends médailles Olympiques	8
Foot : taxe à 75%	9
Coupe du monde de football 2022, les controverses	9
Golf, une nouvelle école a vu le jour	9
Les Echos 94	10

**Sans bénévolat, il ne peut y avoir de sport pour tous en France**

C'est ainsi, le modèle Français s'appuie sur cette armée de bénévoles volontaires qui ont choisi de donner de leur temps pour une passion qu'est le sport. Ce modèle devient fragile dans une période où l'on a décidé que le sport devait jouer un rôle social encore plus important que par le passé, car ce rôle il le joue depuis longtemps, ce n'est pas quand même une découverte !!!

Dans cette perspective de toujours plus avec de moins en moins que risque-t-il de se passer ??? Il suffit d'écouter la dirigeante ou le dirigeant de base pour le comprendre, il ne sert à rien de ne pas vouloir entendre, on a atteint un seuil critique où le désengagement menace tout l'édifice par l'absence de dialogue avec les élus(es). Le député lambda que l'on a connu qui recevait et répondait à nos courriers, où est-il ?? Sur les plateaux téléés ou dans d'autres médias...

La reconnaissance dont on parle tant, c'est d'abord l'écoute, oui l'écoute, le dialogue, est-ce à dire que c'est maintenant dans la rue que l'on doit se faire entendre ??? Je suis en colère sur la manière de faire de nos décideurs, on parle au sommet et on ignore ceux qui font le sport au quotidien dans notre pays, cela devient insupportable !!!

Une évolution du modèle français est nécessaire, il doit être en capacité de faire des propositions au sein des territoires car c'est dans cette nouvelle dimension que l'on doit pouvoir s'exprimer et travailler, faut-il encore qu'il y ait une réelle volonté politique.

Nous pouvons répondre aux nouvelles demandes des publics, notre réseau est assez diversifié pour y prétendre mais la méthode utilisée risque d'avoir des effets contraires à ce que l'on cherche à faire, développer la pratique sportive. On doit prendre garde de ne pas retourner en arrière et de revenir à des clubs d'amis et amies fermés sur eux-mêmes.

J'espère que ce billet que l'on peut qualifier « d'humeur » sera entendu car l'avenir est en train de se construire dans un monde en pleine crise qui a besoin de cohésion et pas d'affrontement.

Le Conseil Général, à ma demande, avait accepté de mettre en place des assises départementales du sport, faut-il encore laisser passer les élections municipales et les construire avec le mouvement sportif, on doit prendre le temps de balayer tous les champs qui posent problèmes et ils sont nombreux. Loin de moi l'idée de tomber dans le pessimisme ambiant car le sport existera toujours, il a toute sa place dans notre beau pays qui a tous les atouts pour être une nation innovante, dynamique, ouverte sur de nouveaux modèles tout en gardant son identité et en ne renonçant à aucune de ses valeurs.

Cette nouvelle dimension n'est pas incompatible avec les activités traditionnelles des clubs, il faut de la pédagogie pour que chacun puisse s'épanouir dans un climat de confiance basé sur l'avenir et l'intérêt général. Nous devons rester libres de notre destin et celui-ci ne peut se faire que par notre propre volonté, l'Etat se doit de donner des impulsions en fonction de l'évolution de notre société, tout comme les fédérations qui signent des conventions d'objectifs. De la même manière, elles doivent aussi se préoccuper dans leurs orientations des possibilités des clubs de leur discipline et être plus à l'écoute de leur base.

Je souhaite donc à chacun et chacune de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Avec le soutien du



## Les deux défis des associations sportives : bénévolat et emploi

Selon l'enquête annuelle, Recherches et solidarités « La France associative en mouvement », les responsables associatifs du sport sont très inquiets pour l'avenir.

Deux raisons à cette morosité : les financements qui ne sont pas sécurisés et la ressource bénévole, ce qui s'ajoute à la situation économique générale. Presque paradoxalement, si le secteur sportif juge sa situation générale bonne actuellement, 66% à moyen terme, le pourcentage tombe à 43% d'optimistes pour les mois à venir, ce qui est le taux le plus bas du domaine associatif.

Ce pessimisme s'appuie sur l'absence d'une vraie reconnaissance de la part des collectivités territoriales (93%) et de l'Etat (86%). Ce constat très négatif est teinté d'un peu d'espoir pour les années à venir car les responsables pensent que le secteur associatif sera sollicité, reconnu et soutenu par les collectivités territoriales et les citoyens, mais ils ne comptent plus sur l'Etat et autres soutiens.

Il est donc nécessaire de stabiliser le bénévolat, tout en pérennisant les emplois et d'en poursuivre la création qui est en baisse de 9.500 emplois,

chiffre enregistré sur les trois derniers trimestres, tous secteurs confondus.

Le défi est donc de ne pas baisser les bras, pour ce faire on doit continuer à porter des projets innovants qui seront source d'un nouvel élan du bénévolat, surtout chez les jeunes. L'aboutissement devrait conduire à la reprise de la création d'emplois qui redonnera le moral à toutes nos structures qui ont besoin de signes forts de nos partenaires, espérons que ce message sera entendu.

*«on doit continuer à porter des projets innovants qui seront source d'un nouvel élan du bénévolat, surtout chez les jeunes»*

## Femmes dirigeantes, parité ou proportionnalité

Un projet de loi-cadre sur l'égalité entre les hommes et les femmes, actuellement en première lecture au Sénat, devrait, selon toute vraisemblance être adopté prochainement.

Il comprend un article 19 qui va introduire, soit la parité des instances des fédérations sportives, soit la proportionnalité, lorsqu'un écart très important existe au sein d'une fédération entre le nombre de licenciés d'un sexe ou de l'autre...

Un amendement adopté par le Sénat vise en effet à prendre en compte les spécificités et contraintes du monde associatif, en assouplissant l'application de la parité, afin qu'au sein des fédérations dans lesquelles la proportion de licenciés d'un des deux sexes est supérieur ou égal à 25%, les instances dirigeantes comptent au moins 40% de personnes du sexe minoritaire.

Cette idée très subtile et progressiste au demeurant, va-t-

elle résoudre le problème d'une meilleure représentation des femmes au sein des instances dirigeantes par la loi, car c'est bien de cela qu'il s'agit ?? Il est permis d'avoir des doutes, même si on est partisan de tendre vers.

*«les instances dirigeantes comptent au moins 40% de personnes du sexe minoritaire»*

Une loi ne vaut que si elle est applicable dans toute sa pleine mesure, on ne le sait que trop bien, et celle-ci se heurtera au réel désir des femmes de prendre des responsabilités, et tout autant d'en avoir le temps. Le problème est le même que celui du rajeunissement des responsables associatifs qui ne trouve pas de réponses satisfaisantes dans les faits.

Les évolutions rapides de notre société nous renvoient plus largement à l'appauvrissement de l'engagement bénévole dans le sport, et qui concerne en premier lieu la prise de responsabilités qui ne va pas se résoudre par une loi. Si c'était le cas on le saurait !!!

Sans être pessimiste, cet engagement ne fait pas recette, les jeunes générations sont dans une logique de « combien cela rapporte »... Alors même que pour les anciens cela a toujours coûté, ce n'est pas contestable, d'où une professionnalisation qui entraîne un appel à des salariés sans distinction de sexe...

Si cette loi est adoptée, même avec d'autres amendements, elle devrait logiquement entrer en vigueur au début de la prochaine olympiade, et devrait sans doute s'étendre en toute logique aux organes déconcentrés, ce qui risque d'être ingérable en l'état de notre société.



## Sanctions automatiques, sérieux coup d'arrêt

Le Conseil d'Etat a décidé que les sanctions automatiques étaient contraires aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, excusez du peu...

Cette décision, lourde de conséquences pour toutes les fédérations, découle du fait que les dites sanctions automatiques méconnaissent le principe de l'individualisation des

peines issu de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Cet argument a été utilisé par l'avocate de la défense d'un entraîneur qui avait fait l'objet de ce type de sanction : en vertu de l'article 8 de cette déclaration, toute personne qui fait l'objet d'une sanction et donc d'une punition, doit avoir droit à un procès contradictoire.

Cette décision qui a le mérite de ne pas accepter « l'arbitraire », va cependant compliquer sérieusement la tâche de toutes les fédérations, car cela devrait se traduire par un procès pour chaque sanction. Il serait intéressant de connaître la réaction de Valérie Fourneyron, la Ministre des Sports ....



## CNDS 2014, les grandes orientations nationales

- ◇ Concentrer les moyens sur les territoires et les publics qui rencontrent le plus de difficultés d'accès à la pratique sportive.
- ◇ Développer l'emploi sportif.
- ◇ Agir de manière concertée autour des schémas régionaux du sport.
- ◇ Lutter contre les inégalités territoriales selon deux critères : la population dans sa diversité et la structuration du mouvement sportif.

On entre donc dans un concept d'une répartition plus équita-

ble des subventions pour rétablir un meilleur équilibre entre les régions. Le seuil minimal de subvention passera de 750 à 1.500 euros (1.000 dans les zones rurales), des priorités restreintes et une instruction simplifiée des dossiers.

Les subventions aux équipements seront attribuées selon deux critères : projets répondant à des situations de sous équipement et accès pérenne des associations sportives à l'équipement subventionné.

Trois autres points directifs sont à relever :

- ◇ Développement des piscines (construction ou rénovation) 15 millions d'euros.
- ◇ Médiatisation du sport féminin et handisport par la diffusion gratuite des événements, 1 million d'euros.
- ◇ Augmentation des moyens alloués au CFSI (Comité Français du Sport International) passant de 500.000 à 1 million d'euros.



## L'économie du sport en France

Selon Valérie Fourneyron, celle-ci représente 2% du PIB, soit 34 milliards d'euros, hors apport du bénévolat. La mise en place d'un bureau de l'économie du sport au sein du Ministère des Sports doit permettre de coordonner l'action de l'Etat pour favoriser l'accueil de

grands événements internationaux, en tenant compte des dimensions économiques et sociales.

Cette décision se double d'une association avec le Ministère du commerce extérieur pour mettre en place un site « sport

à l'export » développé par UBI-FRANCE, [www.ubifrance.com](http://www.ubifrance.com) L'idée est d'associer le mouvement sportif et nos entreprises qui doivent se faire connaître sur le terrain, et bien avant les périodes qui précèdent les dépôts des candidatures en perspective avec les J.O de 2024.



[www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)

## Comment porter une candidature au J.O

Actuellement on constate trois cas de figure :

- ◇ Les Etats-Unis font confiance à l'esprit d'entreprise, ce n'est pas une ville qui porte la candidature mais un groupement de personnes d'influence, c'est le cas de Boston avec com-

me leader le milliardaire Mitt Romney.

- ◇ L'Italie qui a, à chaque changement de gouvernement, changé aussi de posture, mais qui maintient toujours une possible candidature d'une ville en 2024 face à une opinion

publique défavorable pour des raisons économiques.

- ◇ L'Allemagne où la ville de Munich a cru bon d'organiser un référendum pour la candidature aux Jeux d'hiver de 2022, et qui a enregistré un rejet très net de la population.



## Il en reste encore 42 % à convaincre

C'est ce qu'il ressort de la dernière étude menée par l'INSERM. Si le travail excessif de périodes antérieures a contribué à un vieillissement prématuré, à l'inverse les nouveaux métiers ont amené la population à une sédentarité qui l'éloigne des activités physiques dont le bénéfice remonte sans doute à l'Antiquité tout au moins.

Chers lectrices et chers lecteurs, vous allez sans doute dire, on en remet encore une couche sur le même sujet, une nouvelle redite qui n'apporte rien de plus à la chose... Si ce n'est d'essayer de convaincre celles et ceux qui ne le seraient pas encore dans les rangs du monde sportif tout particulièrement, on vous l'accorde.

Toutefois, on peut constater que la thématique de la santé par le sport et plus généralement de la pratique d'APS (activités physiques et sportives) ne rencontre pas une adhésion unanime, loin s'en faut, il faut le dire, nous poursuivons donc.

Toutes les études épidémiologiques montrent que le risque de décès est moindre chez les personnes physiquement actives que chez les autres. Le rapport souligne notamment : « *La pratique régulière d'un sport améliore le bien-être émotionnel, le bien-être physique, la qualité de vie et la perception de soi. Ce rôle bénéfique se retrouve aussi bien chez les adolescents que les personnes âgées. Il est également*

*montré que la qualité de vie des malades chroniques se trouve améliorée, ainsi que celle de certaines catégories de handicaps, lorsque l'accompagnement est satisfaisant.* »

Selon l'INSERM les enjeux de l'activité physique sont donc nombreux et nous n'allons pas les citer tous, vous pourrez les trouver sur le net. Dans le même temps, on sait qu'il existe des risques qui doivent conduire à faire la promotion de l'activité physique et sportive adaptée à chaque personne, élémentaire précaution... Qui devrait conduire à un concept qui peut se résumer « *le sport sur ordonnance* » c'est dans ce sens que la DDICS et le CDOS y travaillent.

**« Toutes les études épidémiologiques montrent que le risque de décès est moindre chez les personnes physiquement actives que chez les autres »**

## Seniors : Bougez !

Plus de 50% de la population au-delà de 60 ans n'a aucune activité sportive régulière selon un récent sondage OpinionWay.

Si ce n'est pas une surprise, la réponse à la seconde question confirme une absence notoire d'exercice physique puisqu'un peu plus de 33 % de la population « sénior » déclare moins de 5 heures d'activités physi-

**« un peu plus de 33 % de la population « sénior » déclare moins de 5 heures d'activités physiques par semaine ! »**

ques par semaine !

Or l'activité physique, à défaut d'une pratique sportive adaptée, est essentielle pour la santé. Il y a donc là une campagne d'information à mener et un programme de développement de pratiques appropriées à mettre en place. Qui en prendra l'initiative ? Qui financera ?



## 2022 : Candidatures pour les Jeux Olympiques d'Hiver

Alors que les Jeux 2014, les plus chers de l'histoire, se profilent, les villes candidates pour l'organisation de Jeux de 2022 viennent de déposer leur dossier.

La première surprise vient de Munich, éconduite pour 2018, qui vient d'organiser un référendum sur le sujet et dont le NON l'a largement emporté, et

qui a donc retiré sa candidature, ce qui devrait inciter les instances à se poser les bonnes questions : coût d'une candidature, choix des villes, coût estimé des Jeux, etc.....

Les autres villes ayant déposé un dossier avant le 14 novembre, date limite, sont :

- ◇ OSLO (Norvège),
- ◇ CRACOVIE (Pologne) et

POPRAD (Slovaquie), candidature jumelée,

- ◇ ALMATY (Kazakhstan), seconde candidature,
- ◇ PEKIN (Chine),
- ◇ LVIV (Ukraine).

Le choix de la ville hôte s'effectuera le 31 juillet 2015 lors d'une session du CIO à Kuala Lumpur.



## Nuit du Sport Val-de-Marnaise 2014

Pour la 7<sup>ème</sup> édition de la Nuit du Sport Val-de-Marnaise, la ville d'Ormesson-sur-Marne nous fait le plaisir d'accueillir l'évènement. Nous vous donnons donc rendez-vous le lundi 27 janvier au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson.

Cette année, ce seront les clubs sportifs val-de-marnais que nous mettrons à l'honneur selon 4 catégories :

- Pratique sportive féminine, pour les clubs menant des

actions pour attirer un public féminin.

- Handicap, pour les clubs qui accueillent des personnes en situation de handicap physique et/ou mental.
- Innovation, pour mettre en avant les clubs mettant en place des actions innovantes et originales pour développer leurs disciplines.
- CDOS 94, pour remercier les clubs avec qui nous avons collaboré lors de nos projets.

Les Prix Départementaux du Fair-Play seront également décernés à cette soirée, ainsi que les Prix de la Ville.

Chaque année, les récompensés sont sélectionnés à partir des propositions des comités départementaux que nous encourageons vivement à nous répondre pour valoriser leurs disciplines et leurs clubs. A chaque édition, les clubs distingués nous témoignent le plaisir qu'ils ont eu à être mis à l'honneur pour leur

travail, c'est pourquoi nous renouvelons l'expérience.

Cette année, en clin d'œil aux prochains JO à Rio de Janeiro, le thème de la soirée sera le Brésil. Vous trouverez un programme détaillé du spectacle dans le prochain numéro du Scoop.

Nous vous attendons donc nombreux pour célébrer ensemble le sport dans le département.



## Nuit du Sport Val-de-Marnaise

Lundi 27 janvier 2014  
à 19h00

Centre Culturel Wladimir d'Ormesson  
14-22 avenue Wladimir d'Ormesson



Remises de récompenses, spectacle et buffet

Avec le parrainage de  
**Aurélia Jruel**  
Vice-Championne du Monde de Trail

### Bulletin réponse

Réponse obligatoire avant le 13 Janvier

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_ Club ou Comité : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

Assistera au buffet :  Oui  Non

## Réunion d'information Sport-Santé

Le CDOS 94 est investi depuis de nombreuses années dans le domaine de la santé par le sport, et ses projets ont pris dernièrement une nouvelle dimension.

En effet, le CDOS a développé en ligne depuis 2010 un certain nombre d'outils pour favoriser la prescription et la recommandation d'activités physiques et sportives par les médecins généralistes, kinésithérapeutes et autres acteurs de la santé dans notre département. L'objectif est de créer une réelle relation triangulaire entre l'association, le patient et le médecin permettant un réel suivi, mais également de permettre à chacun de trouver un club pour être accueilli et suivi dans les meilleures conditions en fonction de ses besoins (pathologies chroniques avec le diabète, l'obésité, les problèmes cardio-vasculaires,

handicaps physiques, handicaps mentaux...).

Un onglet Sport-Santé avait été créé sur le site du CDOS 94, dans lequel on pouvait trouver les lieux de pratiques libres (piscines, pistes cyclables, parcours de randonnées...), les adresses des centres médico-sportifs, des fiches pour les médecins sur les bénéfices de la pratique régulière d'APS, sur les contre-indications qui peuvent exister... et d'autres informations de ce type. Un site, [www.santeparlesport.fr](http://www.santeparlesport.fr), avait aussi été créé, et hébergeait un moteur de recherche qui référençait les structures en Val-de-Marne en capacité d'accueillir des publics sédentaires, souffrant de pathologies chroniques ou en situation de handicap.

Ce site subit une refonte complète pour devenir un véritable

portail de référence en matière de santé par le sport. L'ensemble des outils qui avaient été développés y seront réintégrés et améliorés, notamment pour le moteur de recherche. Ce dernier sera alimenté par les associations qui devront remplir un questionnaire pour se créer une fiche sur le site.

Afin d'accompagner les associations dans cette étape d'enregistrement, **une réunion d'information est organisée Jeudi 19 décembre à 20h00, à la Maison des Syndicats à Créteil, pour expliquer le fonctionnement du nouveau site.** Nous vous y attendons donc nombreux car nous savons qu'il existe de nombreuses associations investies dans ce domaine.

A noter qu'un nouveau colloque sera organisé au prin-

temps 2014 pour présenter le site aux acteurs de la santé, et qu'il sera suivi d'une conférence de presse.

Ce site est réalisé avec l'aide de nombreuses structures dont la MGEN, la CPAM du Val-de-Marne, la DDICS et la DRJSCS. L'aide à l'échelle régionale s'explique par le fait que cet outil pourra être utilisé par d'autres CDOS en Ile-de-France et même en France, et ce gratuitement, pour proposer une cartographie complète des structures impliquées dans le sport-santé. L'objectif est d'avoir un outil commun.

A l'échelle de notre région, nous avons d'ores et déjà plusieurs CDOS intéressés pour développer l'outil dans leurs départements, ce dont nous nous réjouissons.

### Réunion du jeudi 19 décembre Bulletin d'inscription

Structure : .....

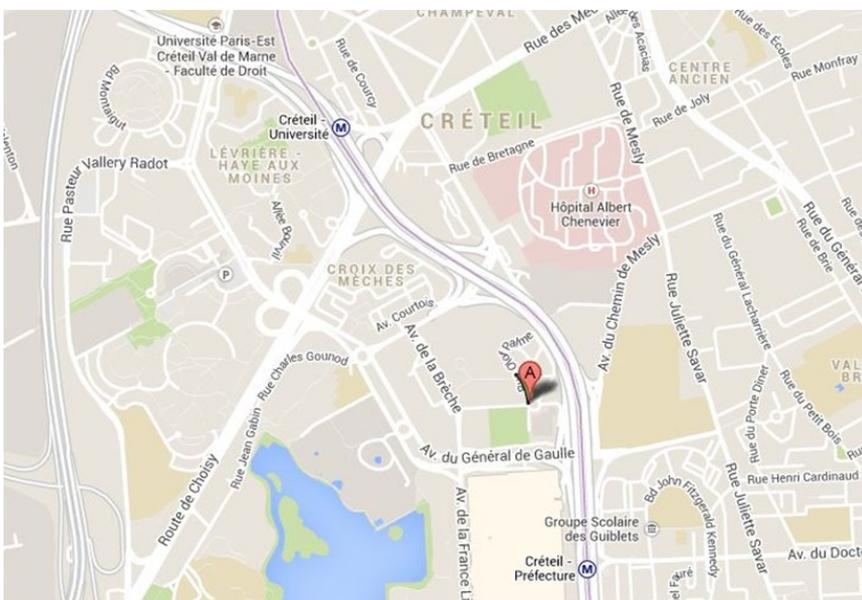
Mme, M.....

Occupant la fonction de.....

Sera accompagné de ..... personne(s)

Coupon à renvoyer **avant le 13 décembre 2013** par mail à [cdos94@cdos94.org](mailto:cdos94@cdos94.org) ou par fax au 01.48.99.30.21

Ou par courrier à CDOS94 – 2 rue Tirard – 94 000 Créteil



#### MAISON DES SYNDICATS

11 rue des Archives  
94 000 Créteil

En métro : ligne n°8 Station : Créteil-Préfecture

En bus : lignes TVM ou n°117, 317, 181, 281, 308 – Station Créteil-Préfecture

**Accueil à partir de 19h30**

## Le karaté en prison : une vision du sport au service de la cohésion sociale et du bien être

Depuis 14 années, et dans le cadre d'une convention signée entre le milieu carcéral et la Fédération Française de Karaté (FFKDA), la Ligue du Val-de-Marne de Karaté et Disciplines Associées organise sur la Maison d'Arrêt de Fresnes des entraînements de Karaté pour 3 groupes de détenus : 2 groupes d'hommes et 1 groupe de femmes.

Le choix assumé par les différents signataires de la convention d'une pratique de combat en prison, tient sur le pari que cette pratique est source d'un meilleur bien-être relationnel, et que les coups portés et reçus, s'ils permettent l'expression d'une certaine violence et agressivité, tendent surtout à les canaliser et les orienter vers un « progressons ensemble ». A vérifier.

Cette expérience riche et complexe offre un laboratoire pour une étude plus approfondie et en cours sur les bienfaits estimés de l'enseignement du Ka-

raté en prison, avec des :

- ◇ Bienfaits pour l'établissement pénitencier qui y gagne statistiquement en incivilités et incidents en baisse très nette.
- ◇ Bienfaits pour les détenus au titre de leurs séjours dans l'établissement : plus structurés autour d'activités, plus de relations positives avec les codétenus (meilleur vivre, relations sociales autres que celle du silence et du défi) avec une très sensible baisse des séjours en cellule sans sorties ou isolements.
- ◇ Bienfaits pour une activité – le karaté – et sa structure organisatrice – la Ligue – qui participent à un travail de cohésion sociale avec un public supplémentaire.

Cette étude vise aussi à montrer que la demande et le besoin de pratique dépassent aujourd'hui le cadre d'une pro-

position parfois mal perçue, car la pratique du Karaté en milieu carcéral semble permettre un bien-être relationnel meilleur, dans ce milieu, pour tous : détenus, personnel et direction de l'établissement. Courtoisie, respect, humour, dépassement de soi, entraide, ponctualité. Autant de signes que le sport est un des outils majeurs de l'intervention éducative, mais qu'un travail de recherche plus approfondi devra néanmoins vérifier par des données précises.

Pour plus de détails sur ce travail partenarial et cette étude en cours, voir l'article complet sur le site du CDOS 94.

Jérôme FRIGOUT,  
Directeur Technique de la  
Ligue du Val de Marne  
de Karaté et D.A.  
Doctorant, UFR STAPS—Paris V  
sous la direction de  
Messieurs Luc COLLARD et  
Renaud LAPORTE

*« cette pratique est source d'un meilleur bien-être relationnel [...] les coups portés et reçus, s'ils permettent l'expression d'une certaine violence et agressivité, tendent surtout à les canaliser et les orienter vers un "progressons ensemble" »*

## L'équitation dans la rue

Soumise à la TVA au taux réduit, cette discipline sportive, 3<sup>ème</sup> en France en nombre de pratiquants, qui séduit un très nombreux public féminin et dont nous avons déjà évoqué le cas à plusieurs reprises, encouragée par les résultats obtenus dans la rue, a décidé de manifester publiquement et dans de nombreuses villes de France, sans toque rouge. Le Parlement Européen exigerait de la France qu'elle augmente le taux de la TVA de 7 % à 20 % au 1<sup>er</sup> janvier prochain (le taux est déjà passé de 5,5 % à 7 % au 1<sup>er</sup> janvier 2013).

Bien évidemment, le secteur sportif marchand va se réjouir

de ces dispositions mais les centres équestres, essentiellement à vocation associative, vont perdre une partie de leurs revenus mettant ainsi en cause des emplois et le nombre des animaux, car il est incontestable que cette hausse, en période de crise, aura une répercussion sur la pratique.

Le Sénat aurait présenté et voté un amendement budgétaire pour le maintien du taux réduit de la TVA pour les centres équestres. Toutefois, le gouvernement, malmené au Sénat, ferait la sourde oreille.



Au-delà de cette discipline, c'est bien la pratique sportive en général qui est en cause, et on est droit de s'interroger sur l'utilisation d'une subvention, le CNDS par exemple, qui servirait à compenser des dépenses de TVA....

*« Le Parlement Européen exigerait [que] le taux de la TVA [augmente] de 7 % à 20% au 1<sup>er</sup> janvier »*



## AMA : Nouveau président— Nouveau code mondial



Craig REEDIE

Conformément au processus annoncé, le nouveau président de l'AMA sera le britannique Craig REEDIE alors qu'un autre expert avait été pressenti, ce qui laisse supposer des négociations pré-électorales puisque, traditionnellement, il n'y a qu'un seul candidat... Nous ne connaissons ni l'un, ni l'autre mais nous observons qu'il ne débutera pas son mandat dans les meilleures conditions.

John FAHEY, actuel président, qui quittera ses fonctions dans quelques jours, est fier du bilan de son mandat (6 ans) comme il l'a expliqué dans *Le Monde*. A propos du cas embarrassant de la Jamaïque, qu'il a refusé de commenter parce que le sujet était à l'ordre du jour du congrès... il confirme ne pas être à l'aise ! Seraient-ils allés

trop loin ?

Côté chiffres, non par nation mais par discipline et au niveau mondial (par diplomatie ?) notons que le cyclisme est largement en tête avec 8940 contrôles (dont 200 contrôles sanguins) pour le dernier exercice recensé devant l'athlétisme avec 5817 prélèvements (dont 2375 sanguins), le football étant le dernier cité avec 696 contrôles (dont 4 sanguins).

Pour ce qui concerne le code mondial antidopage, si les sanctions s'alourdissent (en cas de première infraction ce sera 4 ans de suspension au lieu de 2 afin d'exclure les athlètes contrôlés positifs des prochains Jeux Olympiques), la pression reste peu incitative

après de certaines nations et de certaines disciplines contrairement aux annonces faites et fortement médiatisées. Le laboratoire de Moscou, contesté, dont la révocation de l'accréditation devait être annoncée, et qui doit effectuer les analyses des échantillons des Jeux de Sotchi, a reçu un aval bien surprenant.

Notre Ministre de tutelle, Madame Valérie FOURNEYRON, représentante de l'Europe à l'AMA, était partie à cette conférence mondiale avec beaucoup d'espoirs. A son retour, elle ne s'est pas beaucoup exprimée.

Le nouveau code mondial antidopage entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Le passeport biologique en France en 2014



L'Agence Française Anti Dopage (AFLD), présente en Afrique du Sud au Congrès de l'AMA, mettra en service le passeport biologique, outil indirect de détection du dopage, le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Il devrait s'appliquer à 6.000

sportifs professionnels ou athlètes de haut niveau et 7.700 sportifs « espoirs ». Ne seront concernés, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, et pour des raisons budgétaires, qu'une cinquantaine de cas... qui se désigneront d'eux-mêmes selon les résultats des analyses précédentes.

Doit-on en conclure que ce sont des gens qui ont tutoyé le seuil fatidique ?

La facture sera prise en charge par l'AFLD. Si des fédérations l'ont déjà adopté, notons que le coût rend, aujourd'hui la, généralisation impossible.

## Vends Médailles Olympiques



Erika SALUMAE

Erika SALUMAE, double Championne Olympique et double Championne du Monde (cyclisme sur piste, vitesse) qui vient de dépasser la « cinquantaine », a vendu aux enchères ses médailles et un de ses vélos. Il se dit que chacune des médailles olympiques aurait rapporté près de 60.000 euros ...

Championne Olympique à Séoul (1988) pour le compte de

l'URSS et à Barcelone (1992) pour le compte de l'Estonie, elle a également été Championne du Monde (Vienne en 1987 et Lyon en 1989), deux fois médaillée d'argent, une fois en bronze et recordwoman du monde du 500 mètres, départ lancé.

Le commissaire-priseur, anglais, ne précise pas le montant des autres ventes, mais il convient de préciser qu'elle

s'est résolue à affronter cette situation, surprenante, pour financer des soins particulièrement onéreux et absolument nécessaires ! Le CIO, l'UCI, les fédérations nationales, ont-ils été alertés ? Existe-t-il une commission (ou une volonté d'entraide) ?

## Foot : Taxe à 75%

Le football professionnel, toujours prêt à s'enflammer pour des opérations financières, y est carrément hostile même si le Président Fédéral, Noël LE GRAET, exaspère la Ligue en annonçant qu'il faudra payer.

Généreuse promesse électorale devenue fardeau, la « taxe à 75% », provisoire, doit renforcer la solidarité entre les très riches et le reste de la nation, sauf que solidarité et citoyenneté ne se conjuguent pas au même temps.

Les présidents de clubs arguent du fait que leurs budgets sont déjà établis et qu'ils luttent désespérément contre l'endettement....

Nous ne soulèverons pas la question du subventionnement, des aides publiques (conséquentes) ou du finance-

ment des stades mais, en bon gestionnaire, on rappelle que les budgets de nos associations sont en équilibre depuis des lustres et que nos budgets prévisionnels sont parfois malmenés par des imprévus sans que quiconque ne s'en soucie.

Le Sénat prompt à contrer les souhaits de la majorité, prend position pour l'application de cette taxe à l'AS Monaco avant de la déclarer irrecevable.... Vous suivez toujours ?

Devant la fermeté gouvernementale, le monde du foot réclame un « médiateur » et l'obtient en la personne de Jean GLAVANY menacé de boycott sur un autre dossier, le football durable. Vous avez suivi !

Tout ayant une explication, on comprendra aisément qu'une grève, pudiquement dénom-

mée « journée blanche », aurait été mal venue (perte de recette) et qu'il fallait bien sortir de cette impasse. Les communiqués de presse confirmant que les « négociations avaient été difficiles », nous observons que les médias ont été, dans ce cas, peu perspicaces.

Notons enfin que selon des estimations cette taxe devrait rapporter 44 millions d'euros dont 20 seraient versés par le Paris Saint Germain qui ne la conteste pas !

Dans cette affaire, ne prendrait-on pas les vessies pour des lanternes ?

Comment les clubs de ligue 2 (et la majorité des clubs de ligue 1, non concernés) peuvent-ils adhérer à cette démarche ?

*« cette taxe devrait rapporter 44 millions d'euros dont 20 seraient versés par le Paris Saint Germain qui ne la conteste pas ! »*

## Coupe du monde de football 2022, les controverses

Les sports d'hiver se mobilisent contre l'idée saugrenue de la FIFA de déplacer l'épreuve en hiver, car elle constituerait avec les J.O d'hiver une concurrence qui aurait des conséquences toutes aussi importantes que les retombées médiatiques.

Les réactions sont nombreuses de la part même des membres du CIO et non des moindres, lequel CIO entend bien aussi être consulté sur un sujet qui touche les Jeux Olympiques.

Rappelons que l'idée de déplacer la Coupe du Monde de football a été dictée par le fait qu'en été le climat du Qatar n'était pas compatible au bon déroulement de la compétition, les stades fussent-ils climatisés...

La réaction la plus virulente vient de l'Allemand Théo AWANZIGER, membre actif de la FIFA et ancien Président de la Fédération Allemande de Football (DFB), qui a déclaré que la désignation du Qatar

pour la coupe du monde 2022 a été une erreur flagrante. Il considère aussi que la programmation, même en hiver, va toucher toutes les structures des fédérations nationales en Europe mais aussi le football amateur.

De son côté la DFB n'a pas l'intention d'ignorer la mort de 44 travailleurs venus du Népal sur les chantiers qataris en juin et août, révélation qui avait fait grand bruit...



## Golf, une nouvelle école a vu le jour

C'est sous l'impulsion du Comité Départemental de Golf que le SSCR Choisy a pu rajouter une section golf qui est implantée au Parc du Grand Godet. Il s'agit d'une école d'ini-

tiation ouverte aux enfants des villes de Choisy-le-Roi, Thiais et Villeneuve-le-Roi. Pour ce faire le Conseil Général a mis le terrain à disposition et a fourni aussi le matériel néces-

saire à la pratique. Un professeur diplômé assurera les cours les mercredis matins.

Contact : William Leguy président de la section : 06 26 78 57



## Les Echos 94

### Il nous a quittés prématurément

Paul Biggio, Président du Comité Départemental de Squash, est décédé à l'âge de 64 ans dans la nuit du 22 au 23 novembre. La nouvelle nous est parvenue par un de ses amis, André Donzon. Il a été inhumé dès le lundi 25 et nous n'avons pas pu lui rendre un dernier hommage.

Paul était membre du Comité Directeur du CDOS où il œuvrait dans la commission CNDS avec beaucoup de rigueur et de sérieux. C'était un personnage qui n'avait pas sa langue dans sa poche, il ne pouvait laisser personne indifférent.

Il avait occupé depuis les années 80 de nombreuses fonctions à la Fédération où il aura marqué le squash Français comme Vice-président et ainsi que Président de la commission sportive. Il était également Président de la plus importante ligue, celle de l'Ile-de-France.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à tous ses amis.

### Premier Championnat Départemental de Golf

Le tout récent Comité a organisé ce championnat au golf de Marolles-en-Brie le samedi 5 octobre, nous vous communiquons les résultats.

Par équipe le podium était composé de : Airshot Vincennes, SC Choisy et AS Thiais  
En individuel femme, adulte : Marion Brice (SC Choisy), jeune : Inès Dakiche (Le Tremblay)

En individuel homme : Eric Dimmet (Airshot Vincennes), jeune : Quentin Price (Ormesson)

On ne saurait ignorer la participation de compétiteurs du sport adapté et la signature d'une convention de partenariat entre les comités du sport adapté et du golf.

### 15<sup>e</sup> tournoi international de football des 16 ans

Pour la 15<sup>e</sup> année, nous avons pu voir des matchs de qualité tout au long de la manifestation. Les délégations de la Belgique, Pays Bas, Serbie et France se sont rencontrées sur les différents sites mis à disposition dans le Val-de-Marne.

Le classement final est : 1<sup>er</sup> : France, 2<sup>ème</sup> : Pays Bas, 3<sup>ème</sup> : Belgique, 4<sup>ème</sup> : Serbie  
Le tournoi s'est déroulé dans le respect et le Fair-Play.

### Stéphane Leriche de retour en VDM

Après avoir quitté les services des sports du Conseil Général, il était devenu responsable-adjoint des sports et de la vie associative à Brunoy. La ville de Villecresnes vient de le recruter comme coordina-

teur au service jeunesse et sports. Nous ne pouvons que lui souhaiter de réussir dans ses nouvelles fonctions.

### Formation

Le Comité Départemental FSGT organise du 10 au 13 décembre une semaine de formation à l'attention des animateurs, dirigeants, entraîneurs, responsables Grand Clubs Omnisports, sections de clubs, petits clubs. Pour tous renseignements allez sur le site : [www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org) et sur le site du CDOS qui a mis en place un lien.

### Connaissez-vous le Wake-Board

Cette discipline nautique (qui signifie : Wake=sillage et board = planche) a au moins deux adeptes en Val-de-Marne et plus particulièrement à Saint-Maur-des-Fossés, dont Patrick Benzidane, 14 ans.

Ce très jeune adolescent a un palmarès impressionnant, car dès l'âge de 9 ans il participe à sa première compétition à Grigny (91) qu'il remporte tout comme le Challenge Hawaï Surf. Il est rapidement détecté par la Fédération Française de Ski nautique et de Wake-board. Dès lors tout s'enchaîne, classé sportif de haut niveau en 2011, il remporte la coupe de France en 2012 et 2013, et il est sélectionné en équipe de France. Sur cette lancée il côtoie l'éli-

te mondiale et s'illustre aux championnats d'Europe et aux championnats d'Afrique où il occupe la première marche des podiums.

En 2014, il participera à ses premiers championnats du monde et il a besoin pour ce faire de trouver des sponsors, contact/mail : t.benzidane@yahoo.fr

### Le CDOS était présent ...

2/11 - Bonneuil/Marne : 15<sup>e</sup> tournoi international de foot des 16 ans - J.Célèrier, J.C.Girard

16/11 - Sucy en Brie : Assemblée générale du C.D de Cyclotourisme - C.Lopès

17/11—Créteil : Remise des récompenses du Cross International du Val-de-Marne - C.Lopès

19/11 - Créteil : Rencontre avec l' A.R.S 94- C.Lopès

22/11 - Charenton : Trophée du Sport - D.Vierne

28/11 - Beyres : Colloque Sport-Santé « La pratique sportive des plus de 50 ans » - C.Lopès

28/11 - Champigny : Campus des métiers du Sport - C.Lopès et R.Legrand.

30/11 - Saint-Maur : Ouverture après rénovation de la salle Henri Paté du stade Chéron - J.Célèrier.

## CDOS 94

2 rue Tirard  
94000 Créteil  
Tél : 01.48.99.10.07  
Fax: 01.48.99.30.21  
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES et Jessica LOPES.

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, et Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...